

PROGRAMME

D'IMPULSIONS



POUR LES OISEAUX



Schweizerische Vogelwarte
Station ornithologique suisse
Stazione ornitologica svizzera
Staziun ornitologica svizra / CH-6204 Sempach



Programme d'impulsions pour les oiseaux



En Suisse, malgré l'existence de lois visant à conserver la biodiversité, la nature, fondement essentiel de la vie humaine, est sous forte pression. À long terme, conserver la nature est une question de survie, et protéger les espèces est un devoir moral et éthique. L'avifaune a souffert de pertes trop importantes pour nous laisser indifférents. La faune et la flore constituent de bons indicateurs de l'état de santé de notre environnement. Les oiseaux en particulier, bien étudiés en Suisse, révèlent si notre mode de vie s'inscrit dans une perspective de développement durable. Ainsi, les dangers du DDT, un insecticide hautement toxique, ont été reconnus à temps, suite au déclin dramatique des populations de rapaces. Restons sensibles à l'avenir, et dans notre propre intérêt, aux signaux d'alarme que nous lancent les oiseaux!

La situation de l'avifaune suisse reste dramatique!

"Nous sommes toujours dans le rouge." Telle est la conclusion catégorique que tire la Station ornithologique suisse lors du bilan de l'avifaune dressé au tournant du siècle. L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO – BirdLife Suisse exige des programmes clairs capables de nous permettre d'améliorer la situation. La Liste rouge, révisée et publiée dernièrement par l'Office Fédéral de l'Environnement des Forêts et du Paysage, montre que l'avifaune, dont 40% des espèces sont aujourd'hui menacées, a enregistré des pertes massives. Par rapport à d'autres pays, la situation de la Suisse est assez médiocre. Depuis longtemps déjà, on connaît les problèmes écologiques causés par l'exploitation intensive de nos ressources naturelles. C'est pourquoi la législation a prévu un grand nombre de dispositions visant à améliorer la situation: protection de la diversité des espèces, conservation d'habitats suffisamment grands pour la faune et la flore, protection des espèces menacées, maintien de la qualité des bases de notre existence, à savoir l'air, l'eau et le sol. Il est indispensable d'appliquer les lois de manière conséquente, dans le respect des conventions internationales. Aux côtés des espèces de la Liste rouge, de nombreux autres oiseaux encore répandus sont source d'inquiétude. Leur régression est en effet insidieuse et par conséquent difficile à percevoir. La politique doit intervenir rapidement! Le dernier rapport de l'avifaune suisse 2001 est une étude approfondie, une base utile à toute personne qui souhaite s'engager activement pour la protection des oiseaux et de la nature. La conservation à long terme d'un environnement pour l'homme, les animaux et les plantes est en jeu.

Il est urgent d'agir – Les thèses

On peut avancer plusieurs raisons pour expliquer la situation toujours précaire de l'avifaune indigène. D'une part, les services responsables affirmeront que la législation attache au domaine de l'environnement l'importance qui lui est due, et que de très nombreuses démarches sont entreprises à tous les niveaux de l'administration et des organisations privées. D'autre part, on peut prétexter les

moyens limités de l'État et le devoir d'observer un équilibre ou une juste proportion, en attirant l'attention sur des nécessités politiques fondamentales telles que le soutien à l'économie, les affaires sociales et la sécurité. Dans certains cas, une telle argumentation peut être tout à fait justifiée. Il s'agit cependant d'évaluer l'impact négatif du recul de la biodiversité d'un point de vue global. Le présent bilan de la Station ornithologique suisse et les projets d'action de l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO – BirdLife Suisse basés sur ce bilan ont un rapport direct avec Rio+10 (Agenda 21). La Confédération s'efforce actuellement de faire état des réalisations effectuées dans ce cadre. Cependant, le rapport de la Suisse sur les succès obtenus jusqu'à présent et les démarches encore nécessaires ne définit pratiquement aucun objectif concret pour la conservation de la diversité des espèces. L'avifaune n'y figure également que de manière indirecte, sous le titre "écologie des sites naturels". Le Concept Paysage Suisse, quant à lui, tente de corriger le tir. Il mentionne quelques objectifs visant à la protection de la biodiversité et exige une diminution de la Liste rouge de 1% par an. La question est de savoir si les projets, déclarations d'intention et dispositions légales existants peuvent être appliqués à temps et avec la détermination nécessaire. À l'aide des six thèses suivantes, nous exposons de manière plus précise les problèmes et les possibilités d'intervention.

Impressum: Station ornithologique suisse
Association Suisse pour
la Protection des Oiseaux
ASPO – BirdLife Suisse

Texte et conception:
Dr Hans Peter Pfister

Mise en page: gra'vis, 6205 Eich

Copyright: Station ornithologique suisse © 2002

Protéger les habitats proches de l'état naturel



En l'absence de mesures palliatives efficaces, la disparition des habitats proches de l'état naturel se poursuit. Dans le domaine de l'agriculture et de l'exploitation forestière, la biodiversité peut et doit être protégée de manière ciblée grâce à des surfaces de compensation écologique de qualité et de dimensions suffisantes. Des corridors doivent être aménagés pour permettre aux animaux de traverser les routes et les zones bâties. L'industrie du tourisme doit miser sur des activités qui respectent la nature. Pour revaloriser les lacs, les cours d'eau et leurs berges, la Confédération doit élaborer un programme prioritaire de qualité.

De nombreux habitats proches de l'état naturel sont trop petits pour permettre la survie des populations animales; ils sont souvent fortement isolés et, en règle générale, exposés à de nombreuses influences néfastes. Ces sites n'atteindront une valeur biologique suffisante que si l'on adapte leur exploitation aux exigences écologiques, que si l'on crée des zones tampon pouvant les protéger des influences locales et que s'ils peuvent être raccordés, grâce à des corridors spécifiques, avec les habitats voisins. Pour que la faune et la flore puissent se développer dans des espaces plus grands, les plans d'affectation doivent tenir compte de zones prioritaires pour la nature. Il faut en particulier renforcer l'engagement en faveur des zones humides et appliquer sur le terrain la protection effective des zones alluviales. Dans le domaine de l'agriculture et de l'exploitation forestière, le principe du contrôle écologique des subventions et paiements directs doit être nettement amélioré.

Exemples... de mesures urgentes

- Extension des zones humides et création de zones tampon suffisantes, de zones d'infiltration et de zones inondables en cas de crues.
- Dans les forêts, adaptation du plan directeur forestier aux espèces pouvant habiter potentiellement une région.
- Création de critères qualitatifs et quantitatifs pour les subventions agricoles (stratégies régionales d'incitation); subventions pour les espèces cible et les zones de protection dans les régions agricoles.
- Compensations effectives lors de la dégradation ou la destruction de biotopes; délimitation de zones prioritaires pour la protection.
- Suivi de l'évolution des habitats naturels à l'aide d'espèces indicatrices particulières.

1
THÈSE

Venir en aide aux espèces menacées est un devoir



En dépit des connaissances souvent excellentes dont on dispose et de l'urgence de la situation (Liste rouge, espèces prioritaires), la protection des espèces est insuffisante. La conservation du patrimoine naturel doit être une priorité et doit être garantie par la législation de manière coordonnée. La Confédération et les cantons doivent fixer des programmes de protection efficaces pour les espèces fortement menacées et les appliquer avec détermination.

2 THÈSE



Le succès d'application des conventions, lois et ordonnances visant à protéger les espèces animales et végétales est décevant:

la législation relative à la protection de la nature exige depuis longtemps que les espèces indigènes et leurs habitats soient suffisamment préservés. L'extrême rapidité avec laquelle des espèces fragiles et sensibles disparaissent de vastes régions montre que les buts fixés sont loin d'être atteints. De nombreuses espèces constituent des indicateurs biologiques performants qui permettent de diagnostiquer clairement les raisons de leur déclin. Directives et recommandations d'ordre général sont manifestement inefficaces pour garantir, comme la loi l'exige, la protection des espèces les plus menacées. Des programmes spécifiques de protection sont nécessaires.

Exemples... de mesures urgentes

- **Eclaircissement des questions encore ouvertes relatives au déclin des populations de certaines espèces par des recherches ciblées in situ.**
- **Élaboration de programmes régionaux visant à protéger les espèces menacées; ces programmes doivent inclure des plans d'action et un bilan.**
- **Réalisation d'un plan d'action pour les oiseaux en Suisse.**

Assumer une responsabilité internationale

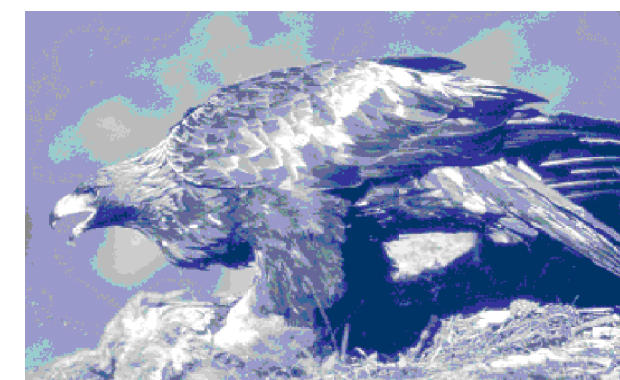


La Suisse, pays alpin et château d'eau de l'Europe, recèle des habitats et des espèces d'une importance particulière au plan international. Elle se doit ainsi d'assumer pleinement ses responsabilités en matière de conservation de la nature. Afin d'appliquer au mieux les lois et conventions, des objectifs prioritaires doivent être définis et l'efficacité des mesures prises doit être contrôlée.

3 THÈSE

Jusqu'à présent, la vision de protection de la nature se limitait le plus souvent à un point de vue purement national. L'avifaune est le seul domaine où le statut international des espèces a été examiné, ce que nous devons notamment au travail de base des organisations privées. Jusqu'à présent, la protection à long terme et globale des espèces montagnardes, par exemple dans les forêts, n'a eu qu'une signification secondaire, et les sites pour les oiseaux d'eau d'importance internationale ont été protégés sans conviction. La coopération internationale dans les régions frontalières (baie de Constance, bassin d'Ermatingen par exemple) est insuffisante. L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO – BirdLife Suisse a ainsi désigné les "important bird areas" (IBA), les zones pour lesquelles la Suisse porte une responsabilité particulière dans le cadre européen. En Suisse, il n'existe encore aucune loi qui permette d'assurer la protection de ces zones qui abritent ces espèces à importance particulière au niveau européen. Tout au plus une prise de connaissance bienveillante!

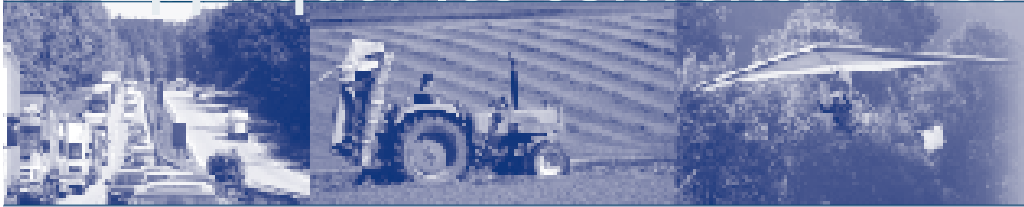
Un concept clair de protection est là aussi nécessaire.



Exemples... de mesures urgentes

- **Prévoir pour la législation des catalogues de mesures contraignantes à partir d'une liste complète des espèces pour lesquelles la Suisse porte une responsabilité particulière.**
- **Introduire dans la législation la protection des espèces et des habitats où la Suisse porte une responsabilité particulière.**
- **Organiser une coopération efficace avec les pays étrangers.**
- **Réaliser et instituer un programme de protection des IBA comme zones de protection.**

Appliquer les conventions et les lois avec fermeté



Les lois et ordonnances comprennent une trop grande marge d'appréciation; en comparaison avec d'autres intérêts, on accorde souvent une moindre importance aux questions relatives à la protection de la nature. Comme le contenu général des lois répond de manière trop superficielle aux exigences de protection, les mesures mises en pratique doivent avant tout être contrôlées en détail.

4
THÈSE

La situation actuelle montre des insuffisances à différents niveaux: par exemple, il ne suffit pas, dans les débats internationaux, de répondre de façon minimale aux exigences notifiées dans les conventions. La plupart du temps, celles-ci sont ratifiées parce que leurs exigences ne sont pas supérieures à ce qui est déjà entrepris. La différenciation légale établie entre la protection technique de l'environnement et la protection de la nature entraîne un déséquilibre au niveau des moyens mis en œuvre. Les bons résultats obtenus dans la protection technique de l'environnement masquent les insuffisances considérables qui règnent dans le domaine de la protection des espèces et des habitats, puisque ce domaine de protection manque d'objectifs concrets et compréhensibles. Les instructions précises de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage ainsi que d'autres lois aux dispositions correspondantes sont souvent relativisées au moment de leur interprétation juridique. Les ordonnances comportent un nombre insuffisant d'objectifs vérifiables et quantifiables. Il en résulte une marge d'interprétation importante qui se fait souvent au détriment de

la nature. Il est navrant de constater que la Confédération et les cantons subventionnent des projets qui ne satisfont pas aux exigences écologiques.

Exemples... de mesures urgentes

- **Analyse de la mécanique d'application des lois dans le domaine de la protection des habitats et des espèces.**
- **Élaboration de critères de protection quantitatifs et vérifiables (contrôles d'efficacité).**
- **Introduction d'un système attractif d'incitations pour les questions écologiques.**
- **Formation continue de l'administration dans le domaine de la protection des habitats et des espèces.**
- **Attribution de moyens suffisants, comparables aux dépenses effectuées dans le domaine de la protection technique de l'environnement.**



Favoriser la recherche et le travail d'experts



Les fonds publics destinés à la recherche fondamentale pour les domaines de la biologie des organismes et de la protection de la nature ne permettent pas de satisfaire aux lois et conventions. Il est urgent de déployer des moyens nettement plus importants pour acquérir ces bases et, lors de la répartition des fonds, accorder un statut prioritaire à ce type de recherches.

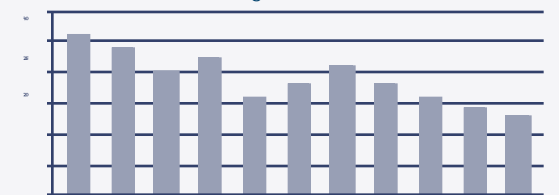
5
THÈSE

La manière dont les fonds ont été répartis jusqu'à présent montre que la situation financière est déséquilibrée. La biologie des organismes menace de disparaître des universités. Les modules de surveillance de la biodiversité ne sont pas suffisamment intégrés dans les procédures de décision de l'État. En l'absence de bases coordonnées et praticables, il est souvent impossible d'appliquer les lois en vigueur. L'objectif émis par le Concept Paysage Suisse, à savoir une diminution de la Liste rouge de 1% par an, ne pourra être atteint qu'avec l'emploi de critères précis et de références établies scientifiquement.

Les efforts de l'OFEFP pour la recherche fondamentale nécessaire doivent être soutenus par des moyens financiers bien plus importants.



Tarier des prés:
nombre de couples
à Isellas, Engadine



Exemples... de mesures urgentes

- **Crédits supplémentaires et réorganisation des finances du DETEC en faveur de la recherche in situ dans le domaine de la biologie des organismes.**
- **Sensibiliser et responsabiliser les universités en faveur de la biologie des organismes, dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.**
- **Dans le cadre d'une coordination nationale, évaluer les questions pratiques de la recherche et exploiter les résultats scientifiques en vue d'une mise en application.**
- **Intégration des ONG dans la stratégie d'ensemble.**

Sensibiliser l'État et la société



La Confédération ne peut assumer que partiellement son rôle cadre dans le domaine de la conservation et de la gestion durable des paysages et des espèces, en raison d'intérêts politiques divergents. On est en droit d'attendre une amélioration de la situation si la population est mieux informée de la situation écologique et des conséquences socio-économiques de l'exploitation des ressources, et si les médias lui donnent l'occasion de se prononcer sur ces problèmes.

6 THESE

Au cours de ces dernières années, les thèmes touchant à l'écologie ont perdu leur importance dans l'esprit du public. Les signaux d'alarme que nous envoient la faune et la flore n'ont, jusqu'à présent, pas conduit à prendre des mesures préventives efficaces. Les cantons, par exemple, assument les fonctions qui leur sont déléguées de manière très diverse. L'engagement des organisations privées dans le domaine de l'environnement n'est pas reconnu à sa juste valeur, et l'État ne leur octroie pas d'aide suffisante. Par contre, les groupes d'intérêts économiques bénéficient de conditions-cadres avantageuses en raison de leur importance politique, de leurs propres ressources financières et de l'existence d'un réseau de relations. Dans le cas de conflits d'intérêts, ces affaires ont donc souvent priorité sur les questions écologiques. La politique a de la peine à se préparer à des situations futures nouvelles ou aux pronostics écologiques à long terme. D'un autre côté, la nature est une valeur bien ancrée dans l'esprit de la population. Pourtant, l'économie n'exploite pas suffisamment les chances commerciales qu'offrent les labels biologiques. Les médias, quant à eux, ont encore trop peu conscience de leur responsabilité dans l'évolution de notre pays vers un développement durable.



Exemples... de mesures urgentes

- Définir des valeurs indicatives et des objectifs sur la base de Rio+10.
- Nommer les critères et priorités pour la préservation de la biodiversité dans le futur.
- Renforcer les lobbies en faveur de la protection de la nature et des espèces à l'aide d'exigences concrètes.
- Sensibiliser la société et lui faire prendre conscience de l'importance de la biodiversité par l'éducation.
- Développer les motivations propres à susciter un comportement adéquat (Agenda 21 local).
- Encourager les médias à des reportages réguliers.